



27 octobre 2016

Fiche presse Hébergement d'urgence

Un hébergement d'urgence renforcé pendant l'hiver 2016/2017...

À l'approche de l'hiver, l'État renforce son dispositif d'hébergement d'urgence qui permet de mettre à l'abri les personnes à la rue.

Ce renfort hivernal se traduit par l'ouverture de **2 870 places d'hébergement supplémentaires** pendant l'hiver, il est au même niveau que celui effectué l'hiver dernier (2 867 places ouvertes au plus fort de l'hiver 2015-2016).

Ce renfort de places se rajoute aux 1 100 places de renfort hivernal de l'année dernière qui n'ont pas été fermées à la fin de l'hiver dernier.

Ces places seront ouvertes en fonction des besoins et non en fonction du thermomètre. Les personnes sont prises en charge de façon continue, sans remise à la rue le matin.

La gestion de chaque centre d'hébergement est confiée à une association employant des travailleurs sociaux qui ont la mission de créer un lien social avec les personnes accueillies qui sont bien souvent les plus exclues et accompagner chacun vers une solution en fin d'hiver, vers un logement adapté ou un logement pour ceux qui en ont la capacité.

L'expérimentation conduite l'année dernière dans les centres de renfort hivernal consistant à offrir la numérisation des documents que les SDF souhaitent sauvegarder sera généralisée : ces documents seront stockés sur un espace informatique sécurisé par un mot de passe individuel et permettront d'aider le SDF dans ses démarches d'accès aux droits en cas de perte ou de vol.

Les maraudes sont renforcées pour aller au-devant des personnes à la rue qui ne demandent plus d'hébergement et les équipes des accueils téléphoniques des 115 sont renforcées pour faire face à l'augmentation de demandes d'hébergement que l'on constate chaque hiver.

... qui vient compléter un dispositif global d'hébergement qui s'améliore

Chaque nuit, l'État finance **l'hébergement de 92 000 personnes en Île-de-France** avec l'appui des associations.

Le renfort hivernal s'ajoute ainsi à l'effort d'amélioration du dispositif global d'hébergement mené tout au long de l'année 2016, effort d'humanisation des centres d'hébergement, de réduction du recours aux hôtels et de meilleure répartition des places d'hébergement sur le territoire.

Cet effort se traduit par les actions suivantes (en sus du renfort hivernal) :

- l'ANAH a engagé en 2016 plus de 2 M€ de subvention pour humaniser cinq structures d'hébergement : remplacement de dortoirs par des chambres, création d'espaces

collectifs, amélioration du confort et de l'isolation ;

- **309 places nouvelles sont ouvertes en 2016 dans des pensions de famille** pour accueillir des SDF qui ont besoin d'un accompagnement social et une vie collective pour sortir de la grande exclusion et se reconstruire ;
- **700 places nouvelles** (sur un objectif annuel de 900) ont d'ores et déjà été créées en 2016 pour héberger des familles et éviter l'hébergement à l'hôtel ;
- **400 logements supplémentaires ont été pris en location** en 2016 auprès de propriétaires privés avec Solibail, permettant à 1 360 personnes de sortir de l'hôtel et préparer leur accès à un logement social.

L'État réduit son recours à l'hôtel et poursuit ses efforts de rééquilibrage territorial des centres d'hébergement et d'hôtels vers les territoires qui ont moins de places d'hébergement que les autres.

Les migrants sont pris en charge de façon régulière tout au long de l'année dans un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement dans leurs démarches d'asile. Leur prise en charge ne pèse ni sur le dispositif d'hébergement généraliste décrit ci-dessus, ni sur le dispositif de renfort hivernal d'hébergement.

L'État dégage des moyens supplémentaires pour l'hébergement...

Le budget consacré par l'État à l'hébergement des personnes à la rue en Île-de-France (hors investissements) **sera augmenté de 37 M€** en 2016 par rapport à 2015.

... et accroît les sorties de l'hébergement vers le logement, libérant ainsi des places et maîtrisant le coût global

Avec les associations, les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et les bailleurs sociaux, l'État travaille au quotidien à améliorer le nombre de logements proposés aux personnes hébergées, de sorte qu'elles puissent redevenir autonomes, vivre dans un vrai logement et libérer des places pour les personnes à la rue.

Depuis le début de l'année 2016, ce sont **plus de 3 100 ménages c'est-à-dire plus de 7 000 personnes (700 par mois) qui ont pu quitter l'hébergement pour accéder à un logement social**. Dès la fin de l'été, le préfet de région a réuni les associations et les bailleurs sociaux pour accroître encore le nombre de logements proposés aux personnes hébergées : 4 800 ménages sont actuellement hébergés et attendent un logement social.

Grâce notamment à la mobilisation, au côté de l'État, des services d'Action logement restructurés, la mobilisation des bailleurs sociaux ayant accepté de signer les conventions proposées par le préfet de région, et la mobilisation de nombreuses communes, le nombre de ménages dalo relogés mensuellement augmente, de sorte que l'on devrait à la fin de l'année avoir un flux mensuel de dalo relogés supérieur au flux mensuel de nouveaux dalo et ainsi commencer enfin à réduire le stock de ménages dalo à reloger.

Cet effort de relogement au bénéfice des plus fragiles est rendu également possible par les bons chiffres de la construction. En 2016, nous dépasserons sans aucun doute le chiffre de logements sociaux agréés en 2015 pour atteindre au moins les 31 000 nouveaux logements locatifs sociaux, en grande partie dans les communes en déficit. Dès à présent, **ce sont plus de 69 900 nouveaux logements qui ont été mis en chantier au cours des 12 derniers mois**, un record jamais atteint depuis 1977.